



Demande de loi sur le détournement de mineur

Par **valerie**, le **15/04/2008** à **14:37**

mon fils aura 17 ans fin juin. Il est parti pour vivre avec ma belle soeur 25 ans sans mon consentement. Je suis toujours responsable de lui et ne veux pas l'emmencipé. Certain me disent qu'il en a le droit. Quel est mon recours. Merci pour votre réponse